



États financiers

Fondation de dons particuliers

31 décembre 2023

## Table des matières

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 – 2
État de la situation financière de la Fondation de dons particuliers	3
État des résultats et des variations des actifs nets de la Fondation de dons particuliers	4
Tableau des flux de trésorerie de la Fondation de dons particuliers	5
Notes des états financiers de la Fondation de dons particuliers	6 – 8

# Rapport de l'auditeur indépendant

---

Grant Thornton LLP  
11<sup>th</sup> Floor  
200 King Street West  
Toronto, ON  
M5H3T4  
Tél. : +1-416-366-0100  
Télec. : +1-905-804-0509

## Aux membres de la Fondation de dons particuliers

### Opinion

Nous avons audité les états financiers de la **Fondation de dons particuliers** (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que les états des résultats et des variations des actifs nets, et les flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, et un résumé des méthodes comptables importantes.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière pour la **Fondation de dons particuliers** au 31 décembre 2023, et ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes une organisation indépendante de la Fondation conformément aux exigences éthiques qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada, et nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour constituer un fondement à notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif; ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de produire un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par la direction.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, il nous incombe d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu globaux des états financiers, y compris les informations à fournir, et si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière qui permet d'obtenir une présentation juste.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute irrégularité importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Toronto, Canada  
Le 4 juin 2024

Comptables professionnels agréés  
Comptables publics agréés

---

## État de la situation financière de la Fondation de dons particuliers

31 décembre	2023	2022
<b>Actifs</b>		
Actuel		
Liquidités	46 223 834 \$	36 320 453 \$
Placements (note 3)	<u>774 257 432</u>	<u>665 883 836</u>
	<u>820 481 266 \$</u>	<u>702 204 289 \$</u>
<b>Passifs</b>		
Actuel		
Charges à payer	1 650 000 \$	1 490 000 \$
<b>Actif net</b>	<u>818 831 266</u>	<u>700 714 289</u>
	<u>820 481 266 \$</u>	<u>702 204 289 \$</u>

---

---

## État des résultats et des variations des actifs nets de la Fondation de dons particuliers

Exercice clos le 31 décembre	2023	2022
Revenus		
Dons d'espèces et de titres	175 253 702 \$	104 495 027 \$
Revenu de placements	16 100 690	9 842 224
Augmentation (diminution) non réalisée de la juste valeur des placements	<u>45 265 874</u>	(30 192 924)
	<u>236 620 266</u>	84 144 327
Dépenses		
Charges d'exploitation (note 5)	10 722 352	9 706 169
Primes d'assurance vie	<u>1 878 629</u>	1 575 550
	<u>12 600 981</u>	11 281 719
Excédent net avant les éléments suivants	<u>224 019 285</u>	72 862 608
Dons à des organismes de bienfaisance	<u>(105 902 308)</u>	(87 447 114)
Excédent (déficit) net	118 116 977	(14 584 506)
Actif net, début de l'exercice	<u>700 714 289</u>	715 298 795
Actif net, fin de l'exercice	<u>818 831 266 \$</u>	<u>700 714 289 \$</u>

---

## Tableau des flux de trésorerie de la Fondation de dons particuliers

Exercice clos le 31 décembre	2023	2022
Augmentation (diminution) des liquidités		
<b>En exploitation</b>		
Excédent (déficit) net	118 116 977 \$	(14 584 506) \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Charges à payer	<u>160 000</u>	<u>80 000</u>
	<u>118 276 977</u>	<u>(14 504 506)</u>
<b>Placements</b>		
Produit net de la vente (achats) de placements	<u>(108 373 596)</u>	<u>16 697 376</u>
Augmentation des liquidités	9 903 381	2 192 870
Liquidités au début de l'exercice	<u>36 320 453</u>	<u>34 127 583</u>
Liquidités à la fin de l'exercice	<u>46 223 834 \$</u>	<u>36 320 453 \$</u>

---

---

# Notes des états financiers de la Fondation de dons particuliers

Le 31 décembre 2023

---

## 1. Nature des activités

La Fondation de dons particuliers (la « Fondation ») a commencé ses activités le 6 octobre 2004. La Fondation est constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. La Fondation est une société de bienfaisance indépendante sans but lucratif enregistrée à titre de fondation publique auprès de l'Agence du revenu du Canada. La Fondation a été créée pour soutenir et accroître les dons de bienfaisance au Canada. Les donateurs peuvent faire des dons de bienfaisance irrévocables à la Fondation sous forme d'espèces et de titres cotés en bourse, obtenir un reçu officiel pour de tels dons et faire des recommandations à l'égard des dons versés aux organismes de bienfaisance.

---

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

### Principe comptable

La Fondation a préparé ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les NCOSBL exigent que les entités choisissent des méthodes adaptées à leur situation parmi celles fournies dans lesdites normes. Voici les méthodes sélectionnées par la Fondation et appliquées aux présents états financiers.

### Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation d'états financiers, la direction doit procéder à des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

### Comptabilisation des produits

La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les dons, lesquels sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les dons aux organismes de bienfaisance recommandés par les donateurs sont à la discrétion de la Fondation.

Le revenu provenant des placements est comptabilisé comme gagné. Les gains et pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont comptabilisés, qu'ils soient réalisés ou non.

### Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation se composent de liquidités et de placements. Un actif ou un passif financier est comptabilisé lorsque la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs ou les passifs financiers sont d'abord évalués à leur juste valeur.

La Fondation évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception de ses placements qui sont cotés sur un marché actif et qui sont par la suite évalués à leur juste valeur. S'il n'y a pas de cours indiqué sur un marché actif, la Fondation utilise des techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et réduisent au minimum les données non observables. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats et des variations de l'actif net.

Pour les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation évalue régulièrement s'il y a des indications de dépréciation. Si une telle indication de dépréciation survient et que la Fondation détermine qu'il y a un changement défavorable important dans le moment prévu ou le montant des flux de trésorerie futurs provenant de cet actif financier, elle reconnaît une perte de dépréciation dans l'état des résultats et des variations de l'actif net. Toute contrepassation des pertes de valeur précédemment constatées est comptabilisée dans les activités de l'année où la contrepassation a lieu.



---

# Notes des états financiers de la Fondation de dons particuliers

Le 31 décembre 2023

---

## 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### Contrats d'assurance

La Fondation est titulaire et bénéficiaire de divers contrats d'assurance vie. En raison de l'incertitude entourant l'évaluation et la continuation des paiements de primes par les donateurs, la valeur des contrats d'assurance vie n'est pas inscrite dans les comptes de la Fondation jusqu'à ce que les paiements de prestations soient reçus ou confirmés comme étant à recevoir.

---

## 3. Placements

Les placements de la Fondation se composent des éléments suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Titres à revenu fixe	231 127 487	180 430 997
Prêts hypothécaires commerciaux privés	53 410 000	52 672 000
Biens immobiliers canadiens privés	59 460 000	59 306 000
Actifs d'infrastructure privés	61 162 000	58 598 000
Actions canadiennes	143 538 634	112 432 443
Actions américaines	81 913 458	74 023 945
Actions internationales	143 645 853	128 420 451
	<u>774 257 432 \$</u>	<u>665 883 836 \$</u>

---

## 4. Gestion des risques financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers par l'entremise d'opérations sur instruments financiers. La Fondation gère ces risques en maintenant un portefeuille diversifié de placements. L'exposition de la Fondation aux risques décrits ci-dessous et la gestion de ces risques n'ont pas beaucoup changé depuis le 31 décembre 2022.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne puisse pas respecter ses obligations financières à leur échéance. La majorité des placements de la Fondation sont négociés sur un marché actif et peuvent être facilement liquidés. De plus, la Fondation vise à conserver suffisamment de trésorerie pour maintenir la liquidité. Par conséquent, le risque de liquidité de la Fondation est considéré comme minime.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est la perte financière potentielle si une contrepartie dans une opération ne respecte pas ses obligations. Les placements de la Fondation dans certains titres, y compris les titres à revenu fixe et les prêts hypothécaires commerciaux privés, sont assujettis au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit de ces instruments financiers est leur valeur comptable.

---

# Notes des états financiers de la Fondation de dons particuliers

Le 31 décembre 2023

---

## 4. Gestion des risques financiers (suite)

### Risque de marché

Le risque de marché représente une perte financière potentielle pour la Fondation en raison de la variation de la valeur de ses instruments financiers attribuable à la fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions et des évaluations des placements privés. Les placements de la Fondation sont exposés aux fluctuations normales du marché et au risque inhérent aux placements.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que les variations des taux d'intérêt influent sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt de ses placements en titres à revenu fixe, en prêts hypothécaires commerciaux privés et en d'autres titres sensibles aux taux d'intérêt.

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers libellés en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la Fondation fluctue en raison des variations des taux de change. La Fondation est exposée au risque de change, car elle investit dans des titres à revenu fixe étrangers, des actions ordinaires étrangères et d'autres titres étrangers. Les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de la Fondation pour déterminer la juste valeur.

### Risque lié au prix des titres de participation

Le risque lié aux cours des titres de participation est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des cours du marché. La Fondation est exposée au risque lié aux cours des titres de participation en raison de ses placements en actions cotées en bourse.

### Risque lié à l'évaluation

Le risque lié à l'évaluation découle de l'évaluation de certains actifs de placement. La Fondation est exposée au risque lié à l'évaluation en raison de ses placements dans des prêts hypothécaires commerciaux privés, des infrastructures privées et des biens immobiliers privés canadiens.

---

## 5. Conventions de services

La Fondation a conclu une convention de services avec La Banque Toronto-Dominion pour la prestation ou l'organisation de services d'administration et de gestion de placements. La prestation de ces services est incluse dans les frais d'exploitation.